

Partenariat entre producteur et consommateurs : une approche globale

Autor(en): **Jenny, Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes
Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **52 (1994)**

Heft 3: **Agriculture et gestion du paysage**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-140317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARTENARIAT ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS : UNE APPROCHE GLOBALE

Alain JENNY

Lausanne

Pendant la guerre de 1939 à 1945, la mise en oeuvre du plan Wahlen permit à la population suisse de manger à sa faim. C'est le monde agricole qui constitua l'épine dorsale de la politique d'autosuffisance alimentaire, l'un des piliers essentiels de la défense totale du pays.

La nécessité d'assurer la sécurité des approvisionnements conduisit à l'établissement d'une politique de prix garantis aux agriculteurs, assortie de mesures draconiennes de protection aux frontières face aux importations de produits étrangers concurrents. La loi fédérale sur l'agriculture du 3 octobre 1951 visait à couvrir les frais de la production agricole par les prix, à faire augmenter la production pour assurer l'approvisionnement, à donner la préférence à la production indigène, et à maintenir autant d'exploitations que possible en considération des prestations d'intérêt général que l'agriculture doit effectuer. La mécanisation à outrance, le recours massif à des engrais et à des produits phytosanitaires, le remembrement des domaines pour les exploiter de façon plus rationnelle en termes de production (au détriment de la biodiversité), ont progressivement conduit à des productions en grandes quantités. Cette augmentation des quantités aurait dû s'accompagner de baisses de prix, mais ces derniers restèrent élevés en comparaison avec ceux des pays voisins. Une des raisons, relevée du reste dans ce numéro par le Président de l'Union suisse des paysans lui-même, M. Marcel Sandoz¹ en est l'obsolescence des structures, tant dans l'agriculture elle-même que dans les secteurs amont et aval de cette dernière (notamment la manière de transformer et de vendre les produits agricoles). De son côté, M. Walter Biel² relève, également dans ce numéro, que "la réforme de la politique agricole et des structures affectera davantage l'agrobusiness que les paysans, c'est à dire ceux qui fournissent, conditionnent et mettent en valeur les produits en amont et en aval de l'agriculture".

En caricaturant à peine, on pourrait dire que notre pays avait réussi à additionner les inconvénients du libéralisme et ceux de la planification. Cette situation a conduit des

¹ Voir l'article "L'agriculture et la gestion du paysage en Suisse : production et/ou protection", par Marcel Sandoz, président de l'Union suisse des paysans.

² "La défense du panier de la ménagère est-elle compatible avec le soutien à l'agriculture indigène ?" par Walter Biel, directeur de la Fédération des coopératives Migros.

milieux toujours plus nombreux à réclamer un changement de politique, les uns au nom de la défense du prix du "panier de la ménagère", les autres au nom de la défense de l'environnement, ou encore pour ménager des finances publiques trop sollicitées. Selon les calculs de l'OCDE¹, nos paysans ne tiraient que 20 % de leurs revenus du marché, le reste provenant du soutien des prix et d'autres interventions de l'État, pour un coût global de 7,5 milliards de SFr ou 7'500 SFr par hectare.

En introduisant dès le printemps 1993 les paiements directs, la Confédération a ouvert un nouveau chapitre de la politique agricole. D'après les milieux paysans eux-mêmes, cela doit s'accompagner d'un changement en profondeur des structures et de l'assouplissement du carcan dans lequel l'agriculture était enfermée, ainsi que d'une orientation poussée vers le marché².

La prise en compte des désirs des consommateurs représente une nouveauté bienvenue dans un monde qui s'était terriblement fonctionnarisé. Tout récemment, dans l'intéressant numéro consacré par la NZZ aux paysans³, le cas de la Nouvelle Zélande a été cité en exemple: "Depuis la suppression des subventions en 1986, le nombre des exploitations agricoles du pays a augmenté de 10 %. Et les revenus des agriculteurs, après avoir chuté de façon dramatique, sont remontés à un niveau égal ou supérieur à celui qu'ils avaient avant la suppression des subventions".

Il est hors de doute que la confrontation avec le marché a des vertus, et que la libération du carcan bureaucratique aura un effet salutaire sur les agriculteurs suisses. Mais il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre, comme on le fait souvent dans notre pays. Les conditions suisses ne sont pas celle de la Nouvelle Zélande. Certes, le "panier de la ménagère" est plus coûteux en Suisse que dans beaucoup d'autres pays. Engrais, produits phytosanitaires machines agricoles ultra-perfectionnées, grandes consommations d'énergie, emballages, etc., n'ont en effet pas seulement une incidence écologique, mais également un coût élevé. Le retour à une agriculture plus extensive et respectueuse de l'environnement, telle que la prône Me Morier-Genoud⁴ dans ce numéro, aura également pour effet de diminuer la quantité d'intrants dans la production et, par conséquent, le prix de revient.

La nouvelle orientation vers le marché ne doit pas faire oublier le rôle des paysans dans l'entretien du territoire. Comme le relève M. Claude Wasserfallen, citant l'ancien

¹ Voir l'article de Walter Biel, "L'indispensable dérégulation", dans le numéro spécial "Agriculture", No 4, 1991, *Revue économique et sociale*.

² Voir les articles dans ce numéro de Messieurs Marcel Sandoz, président de l'Union suisse de paysans, et Jean-Claude Piot, ancien directeur de l'Office fédéral de l'agriculture.

³ *NZZ Folio Nr. 9*, "Bauern, was nun ?", NZZ, septembre 1994.

⁴ Voir l'article dans ce numéro de Me J. Morier-Genoud, "L'agriculture suisse gardienne de notre paysage".

Ministre de l'environnement français Segolène Royal, les paysans qui ont façonné les paysages que nous admirons sont aussi responsables de l'avenir de ces mêmes paysages.

En Suisse, pays de tourisme, l'entretien de toutes les zones facilement accessibles par les agriculteurs revêt une grande importance pour l'économie. En effet, ce n'est pas seulement pour l'économie touristique que l'attrait exercé par la beauté des paysages représente un atout essentiel. Les retombées indirectes sont considérables: nombreux sont les touristes qui profitent de leur passage dans notre pays pour traiter avec leur banque ou pour conclure d'autres affaires, souvent liées aux exportations de l'industrie helvétique. En d'autres termes, tous les secteurs de l'économie sont concernés, directement ou indirectement.

Le devoir de solidarité de l'ensemble des citoyens envers les agriculteurs, "jardiniers du paysage", représente donc une donnée fondamentale du pays. Cette solidarité peut s'exprimer de différentes façons, que ce soit comme dans l'ancien modèle à travers des prix garantis, que ce soit à travers des paiements directs comme la nouvelle politique agricole le prévoit, ou à travers la garantie des quantités que réclame M. Marcel Sandoz.

Mais, au-delà de ces considérations dont l'horizon est à relativement court terme, le véritable enjeu représenté par le maintien d'une agriculture saine est vital. Comme le relève le Professeur Maurice Cosandey dans ce numéro¹, "au moment où la population mondiale va bientôt dépasser les 10 milliards d'individus, et où des millions d'enfants meurent de faim, il existe des surplus pour certaines denrées". Quand la population mondiale augmente au rythme de 100 millions d'individus par an, cette mauvaise répartition des ressources, largement causée par la disparition des structures agricoles traditionnelles, représente un fléau majeur, source de crises graves.

Au nom de la division internationale du travail, et à cause de la généralisation de monocultures intensives (qui gaspillent l'énergie et contribuent à la destruction de notre environnement), des exploitations agricoles suisses ou françaises sont condamnées parce que "non compétitives". Parallèlement à cela, des famines surviennent dans certains pays du Tiers Monde, dont les structures agricoles traditionnelles sont détruites par la concurrence des nouvelles puissances agricoles, ceci grâce à des outils tels que le GATT ou que la politique d'ajustement structurel imposée par le F.M.I. et la Banque Mondiale. Car, si nos agriculteurs peuvent se réorienter vers la fourniture de services et recevoir des paiements directs pour compenser leur manque à gagner, il n'en va pas de même pour les agriculteurs des pays du Tiers Monde qui tentent de mettre la priorité sur le développement local et la satisfaction des besoins primordiaux. Ceux-là sont tout simplement condamnés.

¹ "Agriculture paysanne et modernisation, un programme de la Fondation pour le progrès de l'homme" par le Professeur Maurice Cosandey.

Ces conséquences inadmissibles de la mise en application de principes libéraux sont rendues possibles par les distorsions de la concurrence qu'engendre le maintien du prix de l'énergie à un niveau beaucoup trop bas. Ce dernier ne couvre pas les conséquences du coût environnemental du gaspillage engendré par des transports désordonnés de marchandises à travers la planète.

A titre d'exemples, quand l'autoroute qui relie le nord au sud de la France est complètement bloquée en pleines vacances d'été par le cumul des camions et des migrations touristiques, quand les camions de 40 tonnes exigent un passage à travers les Alpes, ou quand des camions tuent des enfants dans les villages qu'ils traversent, se demande-t-on s'il est judicieux de transporter des salades hollandaises en Italie pendant que d'autres camions amènent en Hollande des salades cultivées dans le Sud ?

Le cri d'alarme poussé dans ce numéro par M. Claude Quartier¹ attire l'attention sur "la perte d'identité et de confiance que subit le paysan, minuscule artisan qu'il est, habitué pour toutes ses relations commerciales à vivre dans la proximité, à la tête d'une exploitation trop grande pour se consacrer uniquement à la vente directe et trop petite pour avoir un quelconque impact sur le marché". Et c'est à cet homme que l'on demande d'être "mondial, libre-échangiste, concurrent". Quelle absurdité, relève M. Claude Quartier.

La nouvelle agriculture "multifonctionnelle" va permettre à l'agriculture d'être à nouveau régionale, comme l'était celle du Plan Wahlen. Elle le sera cependant "d'une toute autre manière, en se recentrant sur la région pour les services, et non plus pour la seule production où il faut compter avec le monde". Comme le relève également M. Claude Quartier, l'exemple des pays de l'Est est là pour montrer qu'il ne faut pas jouer aux apprentis sorciers et se retrouver dans quelques années avec une agriculture trop amoindrie.

M. Gotlieb Duttweiler avait construit Migros sur une idée simple, celle du partenariat dans le long terme des producteurs (café, huile, sucre) et des consommateurs. Ce qui a été réalisé avec le succès que l'on connaît dans le cadre de partenariats internationaux devrait pouvoir se réaliser sous d'autres formes à l'échelle régionale. Car, que l'on habite un pays développé ou un pays en développement, le maintien d'une agriculture valorisant à petite échelle les ressources locales, et ce, de la façon la plus respectueuse de l'environnement, est un enjeu fondamental. On ne peut pas se contenter d'aider les régions en développement en important à bas prix des quantités importantes de leurs productions. Il faut les aider à retourner à des modèles plus autarciques qui leur assurent une certaine autosuffisance alimentaire. Et, pour notre pays, garder présent à l'esprit que nous ne pourrions peut-être pas toujours nous approvisionner par des importations, que ce soit pour des raisons politiques ou parce que le prix de l'énergie

¹ "Le GATT et l'agriculture. Incidences économiques ? Il n'y a pas que ça!", par Claude Quartier.

aura finalement atteint des niveaux beaucoup plus élevés. La généralisation de partenariats producteurs-consommateurs pour des produits de qualité payés à leur juste prix devrait permettre de ne pas laisser détruire le capital précieux que constituent les infrastructures agricoles existantes.

Le numéro spécial "Agriculture" édité en 1991 par la *Revue économique et sociale* à l'occasion des 40 ans de la loi sur l'agriculture de 1951 (en plein milieu des négociations de l'Uruguay Round dont on présentait déjà les mutations structurelles qui en résulteraient pour notre agriculture), s'était fait l'écho de la désaffection d'une part croissante de la population à l'égard du monde paysan. Aujourd'hui, la réorientation "marketing" des agriculteurs doit s'accompagner d'une prise de conscience des consommateurs des difficultés rencontrées par le monde agricole. Cela concerne tous les citoyens suisses, qu'ils soient consommateurs ou producteurs, qu'ils participent à la distribution ou au conditionnement alimentaire ou qu'ils en soient simples spectateurs. Cela est vrai, que l'objectif soit la sécurité des approvisionnements alimentaires, la préservation de l'environnement, la qualité de vie pour les habitants ou la beauté des paysages pour les touristes.

En résumé, la nouvelle politique agricole présentée dans le présent numéro de la *Revue économique et sociale* n'est pas simplement une nouvelle loi à caractère technique, comme la lecture sèche de certains documents pourrait le faire penser. L'enjeu relève d'abord de l'éthique de vie de chacun. Quelles que soient les décisions prises, sous la pression de contraintes financières, politiques et économiques graves, il faudra rester vigilant.